

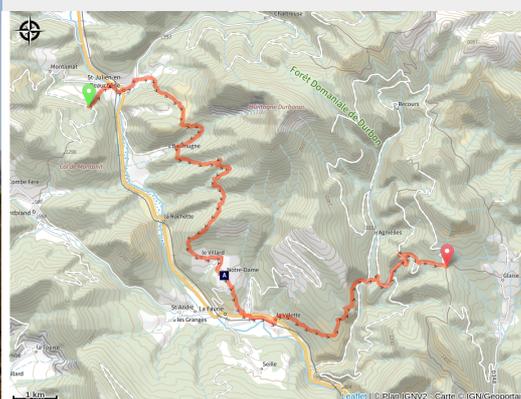
[GRP® Tour du Buëch] Variante : St-Julien-en-Beauchêne - Col de Berthaud



CC Buëch-Dévoluy - Saint-Julien-en-Beauchêne



La Toussière enneigée (1916 m) (CDRP05)



Cette variante permet de relier le GRP® Tour du Dévoluy à Saint-Julien-en-Beauchêne et le GR® 94 au col de Berthaud avec possibilité de rejoindre Veynes et surtout d'éviter le passage par le col des Aiguilles qui peut rester enneigé jusqu'au début de l'été. Le parcours, essentiellement forestier, ménage cependant quelques beaux points de vue sur la vallée du Buëch, La Toussière, le Roc et la Tête de Garnesier, la Montagne de Durbonas et les gorges du torrent d'Agnielles. Le parcours est parfois difficile avec des pentes marquées, des traversées de torrent à gué et des passages aériens et délicats.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 20.3 km

Dénivelé positif : 1321 m

Difficulté : Facile

Type : Étape

Itinéraire

Départ : St-Julien-en-Beauchêne

Arrivée : Col de Berthaud

Balisage :  GRP

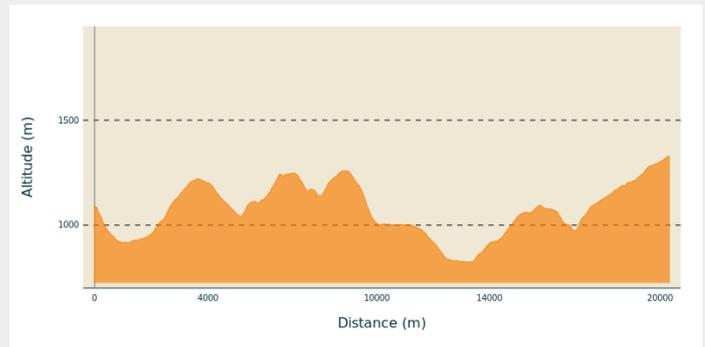
Communes : 1. Saint-Julien-en-Beauchêne

2. La Faurie

3. Aspres-sur-Buëch

4. Veynes

Profil altimétrique



Altitude min 824 m Altitude max 1329 m

Au lieu-dit « Grésières » (1110 m), quitter le GR® 94 en partant à droite en direction de Saint-Julien-en-Beauchêne. Dévaler la pente (passages compris entre 25 et 30%) dans la forêt de hêtres, pins et buis pour rejoindre la vallée du Buëch. A la route, prendre à droite et, à une vingtaine de mètres suivre la piste de droite longeant la rivière en rive droite. Passer sous le pont du chemin de fer puis emprunter la passerelle enjambant le Buëch (910 m). Arriver sur la RN 75 et traverser au passage protégé (attention : circulation souvent importante et traversée pouvant être dangereuse). Suivre en face le chemin (Rue du Four) pénétrant dans le village. Suivre ensuite les rues du Dauphiné puis de Durbon, passer à proximité de la salle des fêtes puis se diriger à droite en franchissant le pont sur la Bouriane.

Suivre la piste en face puis remonter à droite, longer un champ de lavande puis repartir à droite sur une piste ravinée à pente marquée. Suivre cette piste qui s'enfonce dans le vallon et passe rapidement à un sentier dominant le torrent de Commandieu en rive droite. Recouper plusieurs fois, à gué, ce torrent en grimpant, parfois avec une pente raide (20 à 25%), sous une belle forêt mixte de hêtres et de pins sylvestres. Au fond du vallon, traverser une dernière fois le ruisseau et obliquer vers la droite avant de rejoindre une belle piste forestière. Partir à droite pour rejoindre le col de la Bécha (1219 m). Cette partie de piste tracée dans des terrains marneux jaune peut-être très boueuse en période de pluie ou de dégel.

Au col, partir à gauche et descendre la piste, au départ dans les formations marneuses puis dans la caillasse par la suite. Rejoindre le hameau de Baumugne, logé au creux du cirque de même nom et dominé par les falaises calcaires de la Montagne Durbonas (2086 m).

Avant d'arriver aux premières maisons, prendre à gauche le sentier traversant à gué le torrent de Baumugne (passage nécessitant de quitter les chaussures en période de fonte des neiges ou de pluies intenses). Franchir le gué et monter en face, longer une aire de captage et grimper (pentes pouvant dépasser 20%) dans la forêt de pins, franchir la crête de Chambon (1106 m) et poursuivre à flanc de coteau sur un ancien sentier muletier. Arriver au fond du vallon et traverser à gué le torrent des Roumines (ruisseau de moins de 50 cm de large). Remonter le vallon par un sentier ponctué de nombreux raidillons en rive gauche du torrent dans la forêt mixte de hêtres et de pins jusqu'à retrouver une intersection de pistes sur un replat (1230 m). Partir à gauche en

suivant une ancienne piste abandonnée qui chemine à plat, traverser un fond de vallon et dévaler la pente (parfois soutenue) dans la forêt de hêtres et de pins. Vers l'altitude 1145 m prendre à gauche un petit sentier peu marqué se faufilant entre les hêtres et les pins et débouchant sur une lame de calcaire (1170 m). Beau point de vue sur la lame de « La Rochette », banc vertical de calcaire correspondant au flanc nord d'un bel anticlinal bien visible vers l'ouest de l'autre côté de la vallée du Buëch (Mont Faucon 1386 m). Dégringoler la pente caillouteuse (quelques passages pouvant être délicats sur un sentier de faible largeur en dévers dans les éboulis calcaire) en direction du vallon du torrent de la Guimpe. Attention : avant d'arriver sur le lit du torrent il faut franchir une petite barre (environ 2,50 m) en pied main. Traverser le ru (1133 m) et partir sur la droite par un sentier fortement raviné à pente marquée (passages à 30%) et déboucher sur une piste au col de Guimpe (1200 m).

Suivre la piste à gauche, ignorer un départ de piste descendante à droite et arriver à une fourche. Monter à droite en suivant une piste bien marquée et en ignorant les départs de pistes abandonnées de gauche et rejoindre un petit replat (1253 m) sur une crête. Se diriger à gauche vers le sentier descendant et dévaler au milieu des buis par une sente caillouteuse très marquée (en moyenne 20 à 25%) jusqu'à une piste. Partir à gauche et rejoindre le hameau du Villard (999 m) et son vieux château.

Traverser le hameau du Villard en passant près du château et suivre la petite route goudronnée. Rejoindre le hameau de Notre Dame (994 m) avec son monastère orthodoxe.

A la sortie du hameau prendre la piste à gauche en suivant la direction de La Faurie. Suivre cette piste agricole et arriver à la RD 75. Partir à gauche et longer cette route à grande circulation sur une centaine de mètres. A l'intersection menant au site des « Marmites du Diable », traverser la RD 75 (attention : route très fréquentée et traversée non sécurisée par un passage protégé). Prendre en face la piste conduisant au passage à niveau, traverser la voie ferrée et partir à gauche par la piste descendante. Après une quinzaine de mètres, partir à gauche puis longer, en contrebas, la voie ferrée puis traverser des pâturages. Rejoindre une route goudronnée. Se diriger à gauche, passer sous le pont de chemin de fer et arriver à la RD 75. Traverser pour rejoindre le hameau de La Valette (attention : route très fréquentée et traversée non sécurisée par un passage protégé).

Traverser le hameau en direction du nord-est. A la sortie, suivre la piste montant dans les pâturages. A la première bifurcation, prendre à droite la piste de desserte agricole et forestière jusqu'à une nouvelle bifurcation. Partir alors à gauche en montant par une piste d'exploitation forestière assez dégradée passant brutalement à un sentier bien marqué sous la pinède. Couper une nouvelle piste puis une piste DFCI. Poursuivre en face en empruntant un sentier dans la pinède détérioré par une exploitation forestière récent. Arriver dans une forêt mixte de hêtres et de chênes et retrouver un beau sentier. Le suivre, traverser deux petits vallons et déboucher sur l'adret des gorges d'Agnielles. Descendre d'abord au milieu de chênes rabougris puis dans la caillasse sous une belle barre calcaire (attention : présence d'un passage délicat dans un petit couloir d'éboulis où la prudence s'impose). Le sentier de faible largeur est souvent exposé et requiert un pied sûr (déconseillé aux personnes ayant le vertige). Atteindre la Route Forestière conduisant au hameau d'Agnielles (945 m).

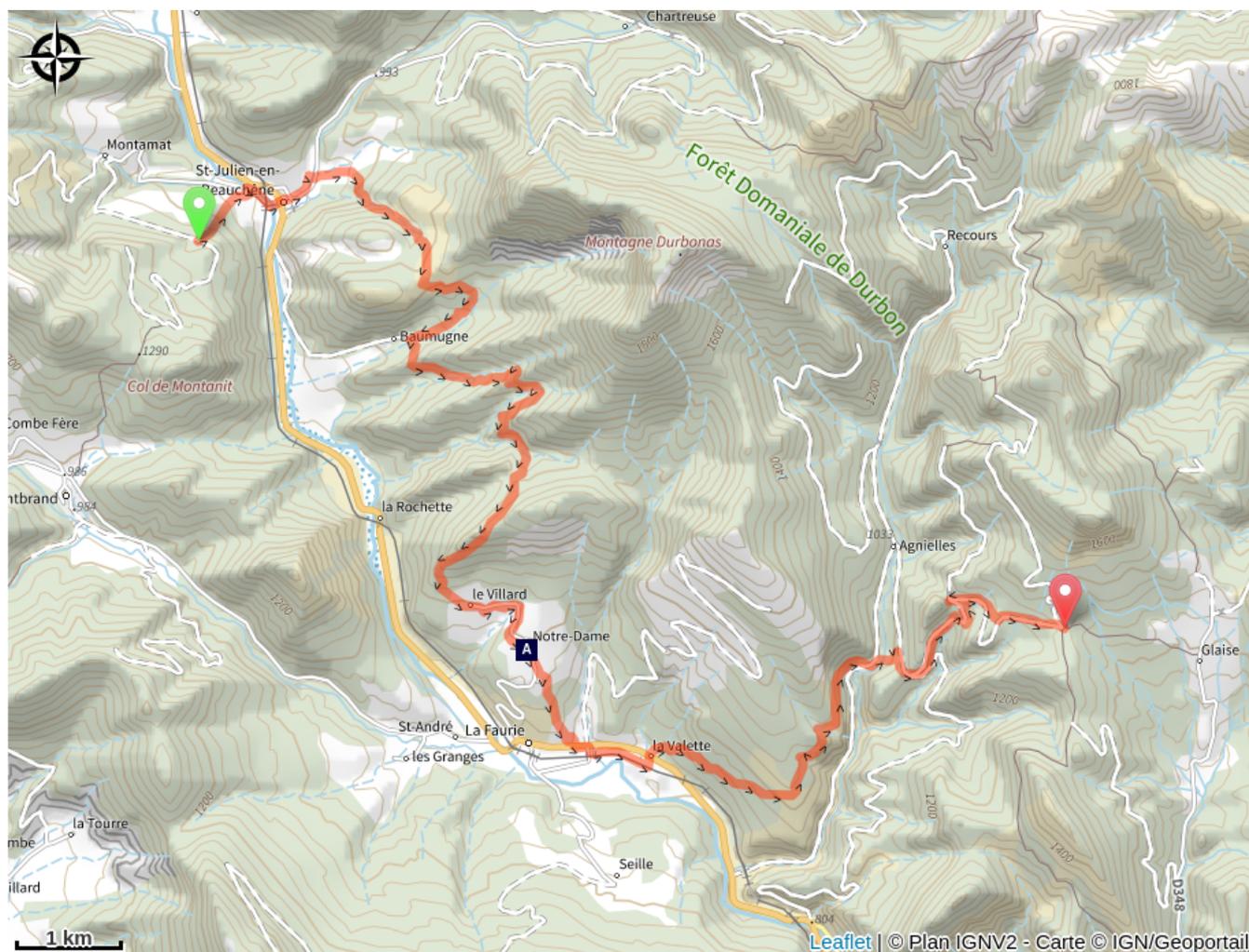
De la Route Forestière d'Agnielles, partir à gauche et à une centaine de mètres, traverser le torrent d'Agnielles par une belle passerelle. Suivre alors le sentier

montant dans la forêt de résineux (quelques raidillons pimentent la montée). Rejoindre une ancienne piste forestière abandonnée et partir à droite. Poursuivre jusqu'à rencontrer une belle piste carrossable au col de l'Angélus (1088 m). Partir en face en suivant la piste légèrement montante et arriver au col de Gaudissart. Virer à droite en suivant cette piste puis partir à gauche sur un sentier montant jusqu'au col de la Chapelle (1279 m).

Possibilité, hors GRP®, de rejoindre les ruines du hameau de Berthaud, hameau habité par deux familles jusqu'en 1933, en prenant la piste descendant en face (0,5 kms en aller retour).

Prendre la direction du col de Berthaud en suivant la piste intermédiaire à gauche et arriver au col de Berthaud (1328 m). Jonction avec le GR® 94.

Sur votre chemin...



Monastère de la Dormition-de-la-Mère-de-Dieu (A)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...



Monastère de la Dormition-de-la-Mère-de-Dieu (A)

Depuis le XII^e siècle, les moines de l'abbaye de Durbon possédaient des terres sur un plateau isolé situé à 1 000 mètres d'altitude entre le village de la Faurie et le hameau du Villard. Un hameau qui s'y développa, qui devint la paroisse de Sancta Maria di Biochana, puis Nostre-Dame du Villard en Beauchani, réunie au XVII^e siècle à celle de la Faurie.

Le hameau déclina à la fin du XIX^e siècle, et ne comptait plus, avec le Villard, qu'une centaine d'habitants au début du XX^e siècle. En 1970, un jeune orthodoxe de 33 ans, professeur de philosophie, le futur père Victor, s'installe dans ce lieu qui n'était que ruines pour y créer un lieu de rencontre, d'approfondissement de foi et de célébration. En 1971, le père Cyrille célèbre la première liturgie dans ce qui sera l'actuelle salle du chapitre. Puis, c'est la construction de la grande chapelle, à partir d'une ancienne bergerie en ruines, que le père Pierre dédiera à la Dormition de la Mère de Dieu en 1972. Premiers travaux réalisés avec peu de moyens et parfois peu de compétences, mais avec enthousiasme et beaucoup d'amour !

Sources : wikipédia

Crédit photo : Marie Batault - CDRP